

Année scolaire 2025-2026

École secondaire Pamphile-Le May

Annexe pour la communication aux parents

Parcours TREMPLIN

1. PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

La première communication que vous recevrez vers le 15 octobre 2025, vous donnera quelques informations à propos de :

- l'adaptation de votre enfant à l'école et du comportement de votre enfant;
- la progression au niveau des apprentissages.

2. LES EXAMENS ET LES BULLETINS

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	27 août 2025 au 06 nov. 2025	Bulletins disponibles sur le portail le : (2025-11-12)
		Rencontre des enseignants le : (2025-11-13)
2	07 nov. 2025 au 12 fev. 2026	Bulletins disponibles sur le portail le : (2026-02-18)
		Rencontre des enseignants le : (2026-02-19)
3	16 fev. 2026 au 22 juin 2026	Bulletins disponibles sur le portail le : (2026-07-03)

3. PONDÉRATION DES ÉTAPES

1^{re} étape : 20 %

2^e étape : 20 %

3^e étape : 60 %

4. AUTRES COMPÉTENCES

L’instruction annuelle 2025-2026 permet encore cette année de recourir à la modalité d’application progressive. Ainsi, il est possible de n’évaluer qu’une compétence parmi les quatre énumérée ci-dessus à l’étape jugée la plus appropriée.

- Exercer son jugement critique
- Organiser son travail
- Savoir communiquer
- Savoir travailler en équipe

La compétence retenue sera évaluée à l’étape 3 :

Tous les niveaux : **Organiser son travail**

5. LES EXAMENS DE FIN D’ANNÉE

Une session d’examens est prévue en juin. Les dates des examens seront communiquées au courant du mois de mai 2026.

Traitement des absences lors des évaluations de fin d’année : La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une évaluation de fin d’année. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont d’ordre médical. **Un billet du médecin est obligatoire afin de pouvoir reprendre un examen de fin d’année.**

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l’absence d’un élève à un examen de fin d’année :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès d’un proche parent
- Convocation d’un tribunal
- Participation à un événement d’envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Matière : Français					
Compétence	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Lire	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur trois à la 2 ^e étape. Les trois compétences doivent être évaluées à la 3 ^e étape. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces des apprentissages des élèves.
Écrire	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Communiquer oralement	20 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Coordonnées des enseignants					
Nom		Annie Lambert lamberta3@cssdn.gouv.qc.ca			
Courriel					
Informations générales		<p>Français 2^e sec : Selon les modalités en évaluation, les épreuves obligatoires du ministère compteront pour 20 % du résultat final de l'élève pour la compétence évaluée.</p> <p>Français 5^e sec : Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en 4^e et en 5^e secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % et, par conséquent, de 50 % pour le résultat transmis par le milieu scolaire.</p>			

Matière : Mathématique :					
Compétence	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résoudre une situation-problème	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Déployer un raisonnement mathématique	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Coordonnées des enseignants Nom Courriel		Catherine Daigle daiglec3@cssdn.gouv.qc.ca			
Informations générales		Math 4^e sec : Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en 4 ^e et en 5 ^e secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % et, par conséquent, de 50 % pour le résultat transmis par le milieu scolaire.			

Matière : Anglais langue seconde

Compétence	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interacts orally in English	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Reinvests understanding of texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Writes and produces texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants Nom Adresse courriel	Sylvie Philippon philippons@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	Anglais 5^e sec : Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en 4 ^e et en 5 ^e secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % et, par conséquent, de 50 % pour le résultat transmis par le milieu scolaire.

Matière : Éducation physique et à la santé

043402 043502

Bulletin	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	100 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Informations complémentaires					
Coordonnées des enseignants Nom Courriel			Marco Julien julienml@cssdn.gouv.qc.ca		
Informations générales			Considérant que les trois compétences évaluées en éducation physique sont regroupées en une seule sur le bulletin, même si l'élève n'a pu être évaluée à une compétence, l'élève devra avoir un résultat disciplinaire à chaque étape.		

Matière : Sensibilisation à l'entrepreneuriat				
104524 Tremplin-1				
Bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires				
Coordonnées des enseignants Nom Courriel			Annie Lambert lamberta3@cssdn.gouv.qc.ca	
Informations générales				

Matière : Saines habitudes de vie				
046562 Tremplin-2				
Bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3
Informations complémentaires				
Coordonnées des enseignants Nom Courriel			Marco Julien julienm1@cssdn.gouv.qc.ca	
Informations générales				

Matière : Exploration professionnelle

198404 Tremplin-1

Bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires				
Coordonnées des enseignants				
Nom	Annie Lambert			
Courriel	lamberta3@cssdn.gouv.qc.ca			
Informations générales				

Matière : Vie Citoyenne

198404 Tremplin-2

Bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires				
Coordonnées des enseignants				
Nom	Annie Lambert			
Courriel	lamberta3@cssdn.gouv.qc.ca			
Informations générales				

Matière : Arts plastiques

168502

Compétence	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Créer des images personnelles et médiatiques	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence aux étapes 1 et 2 et les deux compétences à la 3e étape. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Apprécier des images	30 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Caroline Martineau martineauc14@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	

Option de 5^e secondaire

Matière : Option de 5^e sec

Bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants Option Nom Courriel	Option Arts plastiques Catherine Barbier barbiere@cssdn.gouv.qc.ca Option Multisports Joakim Julien julienj5@cssdn.gouv.qc.ca Marco Julien julienm1@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	